

**Vingt-septième Conférence annuelle
des Hautes Parties contractantes au Protocole II
modifié annexé à la Convention sur l'interdiction
ou la limitation de l'emploi de certaines armes
classiques qui peuvent être considérées comme
produisant des effets traumatiques excessifs
ou comme frappant sans discrimination**

25 août 2025
Français
Original : anglais

Genève, 11 novembre 2025
Point 12 de l'ordre du jour provisoire
Approbation des coûts estimatifs pour 2026

**Coûts estimatifs
Réunion de 2026 du Groupe d'experts des Hautes
Parties contractantes au Protocole II modifié***

1. La vingt-septième Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié, annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, qui se tiendra à Genève le 11 novembre 2025, doit décider de convoquer en 2026 une réunion du Groupe d'experts des Hautes Parties contractantes.

2. Le présent document vise à aider les Hautes Parties contractantes à arrêter leur décision. La sixième Conférence d'examen, qui s'est tenue à Genève du 13 au 17 décembre 2021, a adopté un budget pour 2026, tel qu'il figure dans le document CCW/CONF.VI/10 (CCW/CONF.VI/11, par. 32), qui comprend les coûts estimatifs de la réunion du Groupe d'experts des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié. Conformément à cette décision, les coûts estimatifs de la réunion de 2026, qui s'élèvent à 33 100 dollars des États-Unis pour une réunion d'un jour et demi, et à 33 400 dollars É.-U. pour une réunion de deux jours, sont identiques à ceux de la réunion de 2025 du Groupe d'experts (CCW/AP.II/CONF.26/3) adoptés par la vingt-sixième Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié, tenue en novembre 2024, montant auquel s'ajoute la provision pour imprévus de 5 %¹. On trouvera dans le tableau ci-joint une ventilation de ces coûts.

* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

¹ Conformément aux mesures financières globales adoptées par la sixième Conférence d'examen (CCW/CONF.VI/11, annexe III, par. 4.03).



Titre de la session : Réunion du Groupe d'experts des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié annexé à la Convention sur certaines armes classiques

Dates et lieu : Genève, 2026 (1,5 jours)
(en dollars des États-Unis)

Services de conférence	Service des séances	Documentation à établir avant la session	Documentation à établir au cours de la session	Comptes rendus analytiques	Documentation à établir après la session	Services d'appui	Divers	Total
Interprétation et service des séances	26 300							26 300
Traduction de la documentation								-
Services d'appui ^{1/}						1 600		1 600
Divers ^{2/}							3 600	3 600
Total	26 300					1 600	3 600	31 500

A. Coût total des services de conférence (dont 13 % de dépenses d'appui au programme)	31 500
B. Coûts autres que ceux des services de conférence	
C. Provision pour imprévus (5 %)	1 600
Total général (arrondi) A + B + C	33 100

1/ Technicien(ne) du son/enregistrement (2 x 2 jours) : 1 600 dollars.

2/ Location d'un ordinateur et d'une imprimante : 30 dollars ; assistance spécialisée pour les services de comptabilité et l'administration des ressources financières : 1 700 dollars ; télévision en ligne des Nations Unies : 1 900 dollars.

Titre de la session : Réunion du Groupe d'experts des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié annexé à la Convention sur certaines armes classiques

Dates et lieu :

Genève, 2026 (2 jours)

(en dollars des États-Unis)

Services de conférence	Service des séances	Documentation à établir avant la session	Documentation à établir au cours de la session	Comptes rendus analytiques	Documentation à établir après la session	Services d'appui	Divers	Total
Interprétation et service des séances	26 300							26 300
Traduction de la documentation								-
Services d'appui ^{1/}						1 600		1 600
Divers ^{2/}							3 900	3 900
Total	26 300					1 600	3 900	31 800

A. Coût total des services de conférence (dont 13 % de dépenses d'appui au programme) 31 800

B. Coûts autres que ceux des services de conférence

C. Provision pour imprévus (5 %) 1 600

Total général (arrondi) A + B + C 33 400

1/ Technicien(ne) du son/enregistrement (2 x 2 jours) : 1 600 dollars.

2/ Location d'un ordinateur et d'une imprimante : 30 dollars ; assistance spécialisée pour les services de comptabilité et l'administration des ressources financières : 1 700 dollars ; télévision en ligne des Nations Unies : 2 200 dollars.